VOLUME VI. NUMERO 31.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE. LE COURRIER DE L'OUEST, 11 MAI, 1911. FONDE EN 1905.

HONNEUR A NOS COLONISATEURS

Nous recevons du R. P. A. G. Morice, O.M.I., l'intéressant article suivant:

Lebret, Sask., 5 mai, 1911.

Monsieur le Directeur du *Courrier de l'Ouest.*

S'il y a pour l'âme française un spectacle réellement attristant, c'est celui des milliers d'étrangers amenés à grands frais de l'Europe centrale et d'ailleurs qui nous envahissent, qui encombrent presque chaque train venant de l'Est, et vont se tailler un domaine dans les magnifiques plaines découvertes par nos pères et où il n'eut tenu qu'aux nôtres d'assurer la prépondérance de notre race. Aussi quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ces vaillants apôtres de la colonisation qui, marchant sur les traces des Lacombe, des Morin, des Caire, des Blais et des Vachons, essaient maintenant de trouver quand même pour nos compatriotes une place, si petite qu'elle soit, au soleil du grand Ouest.

Peut-être le prodige qui s'est produit dans l'Est se renouvellera-t-il chez nous. Peut-être ces grains de senevé semés par ci par là le long des grandes prairies occidentales gonfleront-ils au point d'écarter les éléments hétérogènes qui les entourent, pour devenir plus tard autant de grands arbres.

En attendant, nous ne saurions trop encourager ces rudes travailleurs, ces âmes de patriotes qui, comme les Gravel, les Ouellette, les Bérubé et maintenant les Gagné (pour ne parler que de ceux que je connais) dépensent aujourd'hui leurs forces et leur santé à la grande oeuvre de la colonisation française.

"La critique est aisée et l'art est difficile." Ceux qui sont le plus pressés de trouver à redire sont peut-être ceux-là même qui pourraient le moins réussir dans ce genre d'entreprise. Qu'on songe donc un instant aux mille difficultés, aux déboires et même aux reproches auxquels s'exposent ceux qui consacrent leur vie à cette tâche ingrate. Combien de colons qui, obéissant à l'impulsion d'un enthousiasme passager, s'imaginent trouver dans la patrie qu'on leur laisse entrevoir une terre où coulent le lait et le miel, et qui, s'apercevant que même là le travail est une condition indispensable du succès, voient des montagnes dans de simples taupinières et sont portés à mettre en doute la bonne foi de ceux qui, après tout, ne leur ont jamais promis le succès sans efforts!

D'où accusations sans fondement, reproches immérités que le pauvre colonisateur doit trop souvent essuyer de la part de ceux qui ne semblent faits que pour la servitude des usines et l'esclavage des filatures de l'Est.

Mais la postérité saura rendre à chacun ce qui lui est dû. Elle honorera comme des bienfaiteurs publics ceux qui se dévouent aujourd'hui à la tâche si méritoire de la colonisation française, et si un jour notre race doit avoir sa part d'influence dans ce pays qu'elle a découvert et ouvert à la civilisation, elle le devra à ces héros, peut-être plus critiqués qu'admirés, qui parcourent aujourd'hui les centres français de l'Est pour y trouver ceux qui, dans quinze ou vingt ans, porteront haut le drapeau de notre nationalité à côté des colons plus anciens, et qui montreront aux étrangers que nous comptons pour quelque chose dans ce pays qui a été le nôtre avant de devenir le leur.

Honneur donc à ces courageux colonisateurs! Encourageons-les de tout notre pouvoir. Sachons leur gré du bien qu'ils font à notre race, et montrons à l'occasion que nous ne sommes pas sans apprécier leurs travaux.

Honneur aussi, je dirai, à ces publications qui, comme la vôtre, Monsieur le Directeur, ne manquent aucune occasion de seconder leurs efforts. Participons au bien qu'elles font à la grande oeuvre de la colonisation en les répandant autant qu'il nous est possible. Un numéro de journal envoyé dans l'Est en temps opportun peut déterminer un départ pour l'Ouest. Pareille mesure répétée par des centaines de lecteurs pourrait avoir les plus consolants résultats. Pourquoi ne serions-nous point colonisateurs à notre manière? Nous le pouvons sans quitter notre bureau ou notre charrue. Efforçons-nous donc de mériter de la patrie française en contribuant ainsi au bien que lui font les colonisateurs attitrés.

A. G. MORICE, O.M.I.

L'emplacement des fermes modèles est désigné

MEDICINE HAT, CLARESHOLM, OLDS, SEDGEWICK, STONY PLAIN, VERMILION ET ATHABASCA LANDING SONT LES POINTS CHOISIS.

L'hon. Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture d'Alberta, a fait connaître officiellement, mercredi matin, les endroits où seront établies les fermes expérimentales, dont l'établissement fut autorisé par le parlement provincial au cours de la dernière session.

Il a été décidé d'établir sept fermes au lieu des six prévues, et les points ci-après ont été choisis: Medicine Hat, Claresholm, Olds, Sedgewick, Stoney Plain, Vermilion et Athabaska Landing.

Le ministre de l'Agriculture a établi son choix après avoir pris connaissance des pétitions parvenues à ce sujet de 49 endroits différents de la province.

L'hon. Duncan Marshall a déclaré que son intention était de procéder à l'établissement de ces fermes modèles sans aucun délai.

Les bâtiments seront construits immédiatement et de 10 à 200 acres de terre seront défrichées sur chacune des fermes de façon à pouvoir obtenir une récolte dès l'an prochain.

Voici les emplacements exacts où seront situées ces fermes expérimentales:

Medicine Hat—Section 11, Tp. 13, Rg. 6, ouest du 4e méridien.

Claresholm—½ section N. 23, Tp. 12, Rg. 27, ouest du 4e méridien.

Olds—½ section N. 33, Tp. 42, Rg. 1, ouest du 5e méridien.

Sedgewick— ½ section E. 33, Tp. 43, Rg. 12, ouest du 4e méridien.

Vermilion— ½ section E. 30, Tp. 50, Rg. 6, ouest du 4e méridien.

Athabasca Landing.— Lots de rivière, section 16, Tp. 66, Rg. 22, ouest du 4e méridien.

Stony Plain. — Emplacement non définitivement arrêté.

Lorsque l'hon. M. Marshall soumit au parlement les détails de son projet, il fit connaître son intention de choisir, pour les fermes expérimentales, des terres non défrichées, situées autant que possible à proximité de voies ferrées, construites ou décidées, afin d'être aisément accessibles aux étudiants agronomes et aux visiteurs. Ce plan a été suivi à la lettre à l'exception de l'une des fermes dont le sol a déjà été défriché.

L'emplacement de ces fermes a été choisi de telle sorte que tous les sols et les différentes conditions climatériques de la province puissent faire l'objet d'une étude spéciale. Par la voie ferrée, Olds est à environ 140 milles de Claresholm, Stony Plain à 155 milles d'Olds, et Athabaska Landing à 130 milles de Stony Plain. La ferme de Vermilion sera à environ 150 milles de Stony Plain. La ferme de Medicine Hat sera à environ 160 milles de la ferme de Claresholm.

A Sedgwick la Compagnie des Terres du C. P. R. a fait don à la province d'une demi-section de terre aux fins d'établir dans cette localité une ferme modèle. A Athabasca Landing le gouvernement fédéral a cédé à la province 480 acres de lots de rivière à raison de $1.00 l'acre; le gouvernement fédéral a également cédé à la province l'emplacement de la ferme de Medicine Hat à des conditions très avantageuses.

La nomination d'intendants pour prendre charge de ces fermes n'aura pas lieu avant le printemps prochain. Tous les travaux préliminaires d'établissement seront effectués sous la direction du ministre de l'Agriculture.

COURS DES CEREALES.

Winnipeg ,10.—Cote des céréales en Bourse de Winnipeg, (comptant).

Blé No. 1, Northern	96c.
Blé No. 2, Northern	93c.
Blé No. 3, Northern	90c.
Avoine No. 2	36¾c.

Banquet d'adieu à l'hon. Ph. Roy

AVANT SON DEPART POUR PARIS, LE NOUVEAU COMMISSAIRE CANADIEN EST L'OBJET D'UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE.

Mardi dernier une trentaine d'amis intimes de l'hon. Ph. Roy se réunissaient dans les salons du café Lewis pour offrir un déjeuner d'honneur au nouveau commissaire canadien avant son départ pour Paris.

Aux côtés de l'hon. Ph. Roy et de M. J. L. Côté, député d'Athabasca, qui présidait, avaient pris place: M. le juge Noël, l'hon. P. E. Lessard, le Dr. Blais, MM. René Lemarchand, Lucien Dubuc, avocat, Kimpe, vice-consul de Belgique, L. Madore, avocat, le major DeBlois Thibaudeau, Jos. Beauchamp, L. E. Fontaine, arpenteur fédéral, J. H. Julien, H. Hétu, Léo Savard, Camille David, A. Boileau, W. Gariépy, Thériault, président de l'Association St-J.-Baptiste, J. A. Galibois, O. Tessier, H. Landry, avocat, Dr. Harwood, Léonard, J. T. L. Bissonnière, R. Vincent, pharmacien, L. A. Giroux, avocat, Laurendeau, J. H. Gariépy, J. E. Laurencelle, Milton Martin et A. Michelet, du *Courrier de l'Ouest*.

Le menu fut exquis et une franche camaraderie présida à ce déjeuner intime où sous l'entrain des convives perçait la note mélancolique qu'entraînent toujours avec elles les idées de départ et de séparation.

Au dessert, M. J. L. Côté se leva et en quelques mots offrit à l'hon. Ph. Roy les félicitations de tous ses amis pour sa nomination au poste important de Commissaire général du Canada en France. Il lui souhaita en leur nom de poursuivre brillamment sa carrière dans ses nouvelles fonctions.

L'hon. M. Roy remercia en termes chaleureux et il évoqua avec émotion, au moment de briser les liens qui le rattachaient encore à Edmonton, les agréables souvenirs des premières années de son séjour en Alberta.

L'hon. P. Ed. Lessard, le juge Noël, le Dr. Blais, MM. Kimpe, Thériault et O. Tessier dirent également quelques mots de félicitation et d'adieu au nouveau commissaire général, puis après une dernière et cordiale poignée de main l'on se sépara.

* * *

L'hon. M. Roy est parti mercredi matin par le train du C.P.R.; il s'embarquera à Montréal, le 26 mai, à destination de la France. M. Roy assumera ses nouvelles fonctions dès son arrivée à Paris, à la fin de la première semaine de juin.

Les travaux du C.N.R. au nord d'Edmonton

Le droit de passage pour le nouvel embranchement du C.N.R., Morinville-Saskatoon, a déjà été acheté sur une distance considérable à l'est de Morinville. Dans les environs de Bon Accord le prix payé par la compagnie est de $32 l'acre. Les travaux sur cette ligne seront vraisemblablement commencés des deux extrémités à la fois.

Les travaux de construction sont, d'autre part, activement poussés sur la ligne Morinville-Athabasca Landing. Environ 300 chevaux et un grand nombre d'hommes sont au travail à un point situé à 70 milles au nord d'Edmonton. Pour atteindre le Landing 34 milles de talus seulement restent à construire. Les traverses sont coupées pour toute la ligne et la pose des rails pourra être entreprise dès l'achèvement du talus.

Une équipe sera envoyée prochainement à Clyde pour terminer une partie du talus inachevé à cet endroit.

On espère que les trains circuleront à l'automne sur cette nouvelle ligne.

LE PRIX DES TERRES A MEDICINE HAT.

Medicine Hat, 10.—M. J. A. Corbut vient de vendre son quart de section situé sur la rive de la Saskatchewan, opposée à la ville, pour la somme de $20,000. Un autre quart de section des environs a été également vendu récemment pour $23,000.



M. J. H. Picard, président de la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest.

En route pour l'Europe

Samedi dernier, à 9 heures du soir, de fraternelles agapes réunissaient au café Lewis quelques-uns des membres les plus marquants de la société canadienne-française d'Edmonton, désireux de souhaiter bon voyage à M. J. H. Picard à la veille du grand voyage autour du monde que celui-ci vient d'entreprendre en compagnie de Mme Picard et de leurs enfants.

Parmi les convives nous signalerons: M. Georges Roy, président, MM. J. H. Picard, le juge Noël, E. Voyer, J. L. Côté, René Lemarchand, L. E. Fontaine, J. H. Gariépy, N. Pomerleau, Laurendeau, W. Gariépy, O. Tessier, Hétu, E. Tessier, Jos. Tessier, A. Boileau, J. J. LeBlanc Léo Savard, J. Pelletier, Dr. Blais, L. A. Giroux, Jullien, N. Provost, J. A. Royal, L. N. Auger S. Larue, J. T. Labissonnière, O. St-Germain, J. R. Vincent, etc.,.

Le menu était excellent de tout point et nous indiquerons suffisamment quel fut l'entrain en disant que la réunion ne se termina qu'à quatre heures du matin; c'est assez dire que l'on ne s'ennuya pas.

MM. Léo Savard et Thériault assurèrent, avec leur talent ordinaire, la partie musicale de la soirée et les chansons qu'ils interprétèrent recueillirent une ample moisson d'applaudissements.

Les santés furent nombreuses et bues, cela va sans dire, avec enthousiasme. Parmi ces santés nous signalerons celle de l'hôte d'honneur, portée par MM. G. Roy et W. Gariépy, la santé des pionniers, MM. Boileau et O. Tessier, la santé des Dames, MM. O. St-Germain, Déchêne, Giroux, Madore et Royal, la santé du président, MM. J. L. Côté et J. H. Gariépy, la santé des célibataires, MM. Boileau, Thériault et Jos. Tessier; la santé de la médecine, MM. O. Tessier et le Dr. Blais.

Les organisateurs comptaient sur la présence de l'Hon. Ph. Roy, mais celui-ci n'étant pas arrivé à temps, on lui vota une motion de félicitation pour sa nomination au poste de Commissaire canadien sur la proposition de MM. J. L. Côté et W. Gariépy.

Vers la Baie d'Hudson

$2,000,000 SONT VOTES POUR LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

Dans la liste des estimés supplémentaires votés par le parlement fédéral nous relevons le crédit d'une somme de $2,000,000 pour la continuation des travaux de construction entrepris sur la voie ferrée de la Baie d'Hudson.

Encore que peu considérable, en proportion du coût total de la ligne, cette somme est néanmoins suffisante pour affirmer l'intention fermement arrêtée du gouvernement Laurier de mener à bonne fin cette gigantesque entreprise. L'un des premiers travaux qui s'imposent est la construction du pont traversant la Saskatchewan au Pas. Dès l'achèvement de ce pont les travaux de construction de la ligne seront activement poussés. Les contrats pour la construction de ce pont ont été donnés récemment et les travaux sont déjà entrepris.

LE BUREAU DE POSTE DE CAMROSE.

Camrose, 10.—Parmi les estimés votés par le Parlement fédéral est un crédit de $10,000 pour la construction d'un bureau de poste à Camrose.

Chronique Régionale

VEILLETTE, (Alta.)

Les semailles sont entièrement finies à Veillette, grâce à la température idéale dont nous jouissons depuis un mois; les jardins sont également très avancés.

—Nous avons eu la visite du R. P. Balter de la mission du Sacré-Coeur (réserve indienne du Lac La Selle). Le Rév. P. a bien voulu prolonger sa visite d'un jour afin que les catholiques puissent entendre la sainte messe et prendre part à la communion.

—M. T. Halichut fait part à tous ses parents et amis de la naissance d'une fillette venue augmenter sa famille.

VERMILION, (Alta.)

John Bonsall, notable citoyen de Toronto, est attendu le 1er juin à Vermilion, où il se propose de s'installer avec sa famille. C'est un capitaliste bien connu qui a fait sa fortune dans les mines de Cobalt, (Ontario), où en deux ans il a gagné un quart de million de piastres. Il a déjà fait acheter pour $10,000 la terre de M. Botwell et il voudrait encore avoir une section dans les alentours pour la mettre également en culture.

—Une autre opération du même genre vient de se faire par l'entremise de M. Thelps, membre d'un syndicat de Montréal, pour un bloc important, situé à l'ouest de la ville, le long de la voie du C. N. R. et connu sous le nom de ferme Sam Hughes. L'acheteur est M. L. McCord, qui est déjà propriétaire d'une demi-section.

—Dans le dernier numéro du *Courrier de l'Ouest*, nous parlions des feux de prairies. La police ayant constaté, la semaine dernière, que le nommé Albert Stokke, avait mis le feu auprès de sa maison, ce fermier a été condamné, vendredi, par le juge M. Barker, à 10 piastres d'amende et aux frais, (environ $11). Stokke s'est excusé comme il a pu en disant que venu récemment des E. U., il ignorait les lois du Canada, et que dans ce feu son écurie avait brûlé avec une quinzaine de poulets et un peu de matériel.

Le juge l'a averti qu'il serait plus sévère en cas de récidive et l'a engagé à la prudence.

Dimanche après-midi, M. Varey a été désagréablement surpris en rentrant chez lui de constater qu'un feu de prairie venant de l'ouest avait consumé toute l'herbe de sa terre et venait de s'attaquer à un gros tas de fumier installé à moins de 30 verges de sa maison. Heureusement en son absence ses deux fils, aidés de plusieurs voisins, avaient lutté contre cet incendie et avaient pu le localiser. Il serait à souhaiter que la Police Montée trouve l'auteur de ce feu.

—Depuis longtemps on promet la construction d'un pont sur la Grizzly Bear Coulée qui est tout à fait impraticable à la saison des pluies. Les voisins constatent tous les jours que le temps marche et que rien ne se fait.

—M. Boudreau, député de St-Albert, était, dimanche, en ville avec M. Bernard, ex-associé de M. Deltombe. Il n'a pas voulu quitter la ville sans rendre visite au Rév. M. Goutier, curé de Vermilion.

—Une société, sous le nom de Vermillion Brick Works, s'est formée pour la création d'une briqueterie, et a acheté 10 acres à W. Bryden, à l'ouest de la ville. Le gérant est M. King, de Red Deer. On a déjà un contrat important avec le C. N. R. La terre a été analysée et reconnue d'excellente qualité.

—Six charrues à vapeur sont employées actuellement dans la région de Vermilion pour défricher du terrain vierge. Les propriétaires de ces charrues doivent, jusqu'à présent, "casser" 2,000 acres; l'an dernier 700 acres seulement furent défrichées à l'aide de ces charrues. Tout cela est de bon augure pour le développement de la région.

LAMOUREUX,(Alta.)

Samedi soir, 6 mai, nous voyions avec plaisir, M. et Mme J. Tremblay revenir de leur voyage de noces. Le jeune couple était parti depuis deux semaines et s'est rendu jusqu'à Lewiston, (Me.) Nos compatriotes nous sont revenus enchantés de leur voyage. Pour fêter leur retour, un grand souper était donné dimanche dernier chez M. A. Rocque, père de la jeune épouse. Au nombre des invités étaient les personnes dont les noms suivent: MM. et Mmes J. Tremblay, Alf. Rocque, T. Tremblay, le Rév. M. Pilon, M. Charles Rocque et Melle Edna Gravel, qui furent garçon et fille d'honneur au mariage; Mmes et MM. S. Langlois, Arthur Rocque, Euclide Paradis, Ed. Rocque, Albert Rocque, Alp. Gaumond, Oct. Houle, Alp. Lamoureux, Ernest Morin, Cyris Godbout, Vital Cousineau, Alp. Goddard, Pierre Bélair, Adéodat Lamoureux, Th. Royer, Nap. Auclair, M. Ulric Clément, Melle R. Lamoureux, Mme Tétreault, MM. Ant. Guy et Melle Vict. Perreault, Mme Narsden, Melle Mag. Narsden, M. Jos. Langlois.

Durant la soirée chacun des invités apporta son concours à la partie musicale. Deux jolis discours furent prononcés par MM. J. Tremblay et Albert Rocque. Ce n'est qu'à une heure très avancée que les invités se retirèrent ravis de leur soirée.

ST-ALBERT, (Alta.)

M. Nazaire Asselin, propriétaire de l'hôtel St-Albert, a complètement renouvelé l'aménagement intérieur de son hôtel. Ces améliorations en font l'un des établissements les plus modernes des environs d'Edmonton.

—Les affaires sont très florissantes à St-Albert et nul doute que l'ouverture des mines va faire de notre village l'un des meilleurs centres commerciaux de la région.

—M. Fleuri Perron s'est également vu dans l'obligation de faire d'importants agrandissements à son magasin.

Dépêches Télégraphiques

LA LIGNE LETHBRIDGE-WEYBURN.

Lethbridge, 10.— William W. Whyte, vice-président du C.P.R., vient d'écrire à la Chambre de Commerce assurant qu'une sérieuse enquête sera ouverte pour examiner les plaintes qui ont été reçues au siège de la compagnie, relativement à la construction de l'embranchement Lethbridge-Weyburn. La Chambre de Commerce a vivement insisté pour que cette ligne soit construite cette année, car la prospérité de milliers de colons en dépend.

POUR LE MONUMENT CHAMPLAIN.

Ottawa, 9.— Un câblogramme de France annonce au comité du monument Champlain qu'un bloc de pierre de Brouage, village natal de Samuel de Champlain, vient d'être expédié à Ottawa pour être scellé dans le socle du monument qui sera élevé au parc Nepean, à la mémoire du fondateur de la Nouvelle-France.

UNE TRAGEDIE DU NORD.

Victoria, B. C., 9.—D'après une information parvenue du nord et que l'on a de fortes raisons de croire bien fondée, les policiers qui ont péri sur le chemin de Dawson au Fort McPherson, l'hiver dernier, n'auraient pas succombé au froid et à la faim, mais ils auraient été empoisonnés par les Indiens.

Une enquête est ouverte.

LES TRAMWAYS DE CALGARY.

Calgary, 9.—Le bénéfice net produit par les tramways de Calgary pour le mois d'avril est de $9,820.38. Le bénéfice pour le mois correspondant de l'an dernier fut de $3,939.19. Le nombre total de voyageurs transportés fut de 639,200. Une distance de 71,289 milles fut parcourue. La population de Calgary est d'environ 55,000 habitants.

LES FEUX DE FORETS.

Dauphin, Man., 9.—Des incendies de forêts d'une nature alarmante ont éclaté ici. Des millions de pieds de bois ont été détruits. Dans les "Duck Mountains" le feu fait rage et tous les efforts pour entraver les progrès de l'incendie sont vains. La pluie est attendue avec anxiété.

Saskatoon, 9.—De partout, dans les prairies, on signale des feux. De nombreuses constructions ont été détruites; des animaux ont également péri dans les flammes. En divers endroits les fermiers ont été réquisitionnés par la police pour entraver les progrès des incendies.

AU MEXIQUE

El Paso, Texas, 9.—Les hostilités ont repris de plus belle entre les insurgés et les troupes fédérales. Des engagements très vifs ont eu lieu et l'on compte par centaines les tués et les blessés dans les deux camps. Les insurgés sont furieux de ce que le président Diaz n'a pas consenti à donner sa démission et ils sont plus que jamais résolus à la lutte.

LES PROGRES DE LA CULTURE EN SASKATCHEWAN.

Saskatoon, 10.—L'hon. M. Motherwell, de passage ici, a déclaré qu'environ 5,500,000acres seraient ensemencées cette année en Saskatchewan contre 4,500,000 acres l'an dernier. L'augmentation est donc de 1,000,000 d'acres. En beaucoup d'endroits le blé de printemps pointe déjà à la surface du sol.

LE CAPITAL FRANÇAIS.

Londres, 10.—Un syndicat français disposant d'énormes capitaux va entreprendre l'établissement de vastes chantiers de construction navale sur les bords de la mer Noire, pour la construction des navires de guerre russes prévus dans le nouveau programme naval de l'empire.

AU MAROC.

Paris, 10.—La situation devient critique au Maroc. Près de 20,000 hommes de troupe sont partis de France, à destination de Tanger.

L'Allemagne a averti la France des dangereuses conséquences qu'aurait, pour la paix, l'occupation de Fez par les troupes françaises. Le gouvernement de la République, conscient de ses droits, n'a accordé aucune attention à cet avis du Kaiser. On craint que les Maures s'emparent de Fez et massacrent les Européens.

LA REINE ALEXANDRA N'ASSISTERA PAS AU COURONNEMENT.

Londres, 10.—On annonce officiellement que la reine Alexandre n'assistera pas au Couronnement du roi George V.

JEU MORTEL.

Régina, 10.—En jouant avec une arme à feu, un enfant de 12 ans, fils du Dr. Paintin, de Kronau, Sask., a tué son frère âgé de seize ans. Les parents étaient absents au moment de l'accident et le jeune Paintin demeura plusieurs heures seul auprès de son frère mortellement blessé sans pouvoir lui porter secours. Le désespoir de l'enfant fait peine à voir.

SARAH BERNHARDT NE VIENDRA PAS A EDMONTON.

Une dépêche de Paris annonce que Sarah Bernhardt s'embarquera à New-York, le 22 juin, pour retourner en France.

Sa venue à Edmonton avait été annoncée à Edmonton pour le 23 juin par le gérant d'un théâtre local. Il y a entre ces deux dates une contradiction qui rend la venue à Edmonton de l'illustre actrice plus que problématique.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE.

Un accident qui aurait pu avoir de sérieuses conséquences, mais qui, par bonheur, s'est borné à des dégâts matériels, est arrivé lundi soir au coin de la Quatrième rue et de l'avenue Jasper. L'automobile de l'Agence Impériale, une puissante machine Cadillac, conduite par M. Léo Savard, est allée donner avec force contre la façade de l'édifice Picard. Le choc fut tellement violent que le mur de l'édifice fut transpercé de part en part. Fort heureusement les occupants de l'automobile, MM. Savard et H. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cécil, avaient pu sauter à terre avant la collision et éviter ainsi de graves blessures.

Les dégâts, tant à l'automobile qu'à l'édifice, se montent à plusieurs centaines de dollars.

A VENDRE, un engin à gazoline de 6 H.P., marque Gade, refroidisseur à air, scie et courroie. Etat neuf. S'adresser pour les conditions au coin de la Troisième rue et de l'avenue Athabasca, à la cour à bois.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et ar rive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

ECHOS

Les hôteliers de Londres se préparent pour recevoir un million d'étrangers durant les fêtes du Couronnement. Tous leurs lits disponibles sont déjà retenus pour cette époque, et les pessimistes prétendent que la vie coûtera plus cher dans la capitale de l'Angleterre durant la fameuse quinzaine, qu'elle ne coûtait en Alaska aux plus beaux temps de la course vers l'or.

* * *

A l'approche du Couronnement les anecdotes pleuvent sur le roi Georges. La dernière veut qu'au cours d'une promenade en auto, avec la reine Mary, dans les environs du château de Windsor, il ait aidé un cocher, dont l'équipage était renversé dans un fossé, à se tirer d'affaire.

L'automédon aurait failli tomber du haut mal lorsqu'il apprit le nom de celui qui venait de lui rendre service.

* * *

Le général Leddet, gouverneur militaire de la Corse et représentant du ministre de la guerre, a inauguré sur la petite place d'Atala, près d'Ajaccio, la statue élevée par souscription au sergent Casalonga, né dans cette commune et mort en héros, en 1904, à Ampasiména (Madagascar).

Le général a, en quelques paroles émues retracé la vie héroïque de ce petit sergent qui fut assiégé avec une douzaine de compagnons d'armes dans l'église du village d'Ampasiména.

"Au fur et à mesure, a-t-il dit, qu'un homme de son petit détachement était tué, Casaloga brisait les fusils, détruisait les objets d'équipement, pour qu'aucun trophée ne tombât entre les mains des insurgés. Après avoir vécu et dormi pendant 12 jours auprès des cadavres de ses camarades, l'héroïque sergent, seul maintenant survivant, reprenait le drapeau qui flottait au-dessus de l'église, le passait autour de sa poitrine. Debout sur la porte de l'église largement ouverte, il brûlait sa dernière cartouche; quelques instants après il tombait pour ne plus se relever."

* * *

La municipalité de Pforzheim, grand-duché de Bade, il n'y a pas longtemps, était perplexe.

Voici les faits qui causaient cette perplexité:

Un facétieux anonyme adresse douze francs cinquante, avec prière de les placer et de ne pas toucher aux intérêts jusqu'à l'an 2,-300, où la somme entière, capital et intérêts, deva être distribuée aux pauvres.

Cette échéance semblant trop éloignée aux édiles pforzhemois, ils demandèrent au donateur la permission d'employer tout de suite la somme pour une oeuvre quelconque de bienfaisance.

Mais le donateur n'y voulut point consentir, et par la même voie, il maintint ses conditions, exposant que placés à 3½%, les douze francs cinquante donneront, en 2300, la jolie somme de trois millions cent vingt-cinq mille francs; ce qui ferait, à partir de l'an 2301, cent vingt-cinq mille francs à distribuer par an.

* * *

—M. Prudhomme a entendu dire qu'on cherche un emplacement pour installer la nouvelle morgue de Paris.

—C'est toujours la même chose, s'écrie-t-il. Nous ne voulons pas profiter de l'expérience des autres pays. Pourquoi n'envoit-on pas une mission étudier la fameuse morgue espagnole?...

ON DEMANDE—une institutrice ou un instituteur, immédiatement, possédant diplôme pour enseigner en Alberta, ou à défaut d'un tel diplôme pouvant fournir un permis temporaire du département. Devra être de religion catholique romaine Connaissance parfaite de l'anglais exigée. S'adresser à la Commission Scolaire de Duvernay, Alta

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 18

Après qu'il eut pris congé de sa mère et fait quelques pas en dehors de la maison, il retourna sur ses pas et courut embrasser Mme Brissey encore une fois. Quand il fut sûr qu'elle ne pouvait plus l'apercevoir de la fenêtre d'où elle le regardait s'éloigner, il s'arrêta au tournant de la route, et son âme, reprenant la rêverie interrompue, mêla pendant quelques minutes le souvenir de Melle Saccbard au souvenir de sa mère qu'il venait de serrer sur son coeur.

La vie a des [illegible]. Pendant de longues étapes, on marche aveuglément; on suit la foule; on se laisse aller au mouvement général; puis, soudain, on s'arrête, on s'étonne de la route parcourue; il semble qu'une force invincible vous ait entraîné à votre insu: on recommence son existence dans un songe...

—J'aurais pu être heureux! pensait Pierre, qui cependant ne s'était jamais senti malheureux.

Il n'était qu'à quelques mètres du couvent, et de là il entendait ces tintements clairs qui rythment si doucement les occupations de chacune des heures qui s'écoulent. Ces notes argentines, précises et fermes, qui proclamaient l'ordre et la règle, semblèrent arracher le rêveur à cette méditation romanesque où il refusait la destinée.

—Dieu sait ce qu'il veut, murmura-t-il; et il s'élança dans le chemin d'un pas rapide, comme si à ces sonneries pieuses, qui appelaient les religieuses à la prière, eussent répondu les sonneries guerrières qui appelaient les hommes à la bataille...

XVII.

Le 2 décembre de cette même année, Mme Brissey, dont la santé de fer paraissait braver les années, se sentit pour la première fois malade et fit allusion à sa mort. On essaya de changer le cours de ses pensées en prononçant le nom de son fils, en lui disant qu'elle le reverrait bientôt.

—Ah! oui, dit-elle, plus tôt qu'on ne croit...

Elle avait refusé de se coucher; et, vers midi, elle s'enferma dans sa chambre, où on l'entendit ranger des papiers. Une heure après, elle se mit au lit, et le délire la prit, délire singulier et très calme, où toutes les idées s'enchaînaient. Elle, qui évitait toujours de parler de la guerre, et devant qui personne n'en parlait jamais, semblait être témoin d'une bataille et en suivait attentivement toutes les phases.

—Les Français vont passer une rivière murmura-t-elle.... Pourquoi ne passent-ils pas? Ils sont en route, l'artillerie tonne; on enlève des coteaux au pas de charge. Je le vois. Dieu! comme il s'expose! Il est tout en avant... Je ne le vois plus...

La Mère Angélique, agenouillée au pied du lit, essayait en vain de chasser cette vision qui devait fatiguer la malade... Mme Brissey baissait un peu la voix, mais on devinait qu'elle assistait toujours au même spectacle...

—Les voilà qui reculent, continuait-elle, ils sont à découvert; que de bruit, que de morts!... Je le vois encore... comme il est triste. Ses soldats se retirent en bon ordre... Pourquoi donc s'arrête-t-il? Il regarde en arrière... Les balles sifflent à côté de lui, il n'a pas l'air de s'en apercevoir. Le voilà qui tombe...

Elle poussa un grand cri, et tandis que la Mère Angélique la couvrait de baisers, comme pour écarter le cauchemar qui la poursuivait, elle répéta:

—Ah! oui, nous nous reverrons bientôt.

Quand le prêtre vint avec le dernier Viatique, elle avait recouvré tout son sang froid. On lui annonça que toute la communauté était en prières pour elle à la chapelle...

—Recommandez bien qu'on prie aussi pour lui, murmura-t-elle, car il va mourir... Approchez-vous, Angélique, dit-elle un moment après, et venez m'embrasser encore une fois, ma chère fille... Bénissez-moi, ma Mère, ajouta-t-elle, quand la supérieure l'eut tendrement embrassée.

A huit heures, elle s'éteignit sans souffrance, et, à la même heure, les Frères des Ecoles chrétiennes relevaient sur le champ de bataille de Champigny le corps encore chaud du général Brissey...

Il était mort comme sa mère l'avait vu, presque volontairement. Colonel du 75e de ligne, à Sedan, il avait été assez heureux pour s'échapper, était rentré dans Paris et avait reçu le commandement d'une brigade; mais son organisme tout entier était profondément affecté de tant de désastres. Depuis Sedan, on ne se souvenait de lui avoir entendu prononcer dix paroles en dehors du service. Pendant les combats de la Marne, il avait accompli des prodiges; puis, quand il avait fallu reculer encore une fois, il s'était senti saisi d'un découragement immense, d'une inextinguible désespérance; il s'était arrêté, avait regardé l'horizon morne, au delà duquel était la vaste France, et il avait attendu que quelque balle vînt le chercher...

On l'enterra, par les soins de Maxime de Candale, au cimetière le plus voisin, qui se trouvait être ce coin de terre poussiéreux et aride où reposent les pensionnaires de la maison de Charenton, l'asile funèbre où dorment ces corps dont l'esprit s'est déjà depuis longtemps envolé. Maxime savait quelle était l'horreur de Brissey pour tout ce qui était la pompe des funérailles; à la hâte, il fit poser une simple pierre, sur laquelle vous pourrez lire, si le hasard parfois vous amène de ce côté:

Ici gît

Le dernier des Trémolin.

Au-dessus, Maxime voulut qu'on inscrivit la vieille devise des Trémolin, celle que Pierre portait encore gravée sur la bague qu'il avait au doigt le jour où il fut tué: *Ferro ferio, ferro ferior.*

FIN.

NOUVELLE

La Vengeance.

J'ai su ce qu'était la haine, tout enfant. A l'âge où les autres jouent avec insouciance au seuil de leur demeure, j'ai erré, farouche, dans la solitude, j'ai pleuré de rage. C'est que les années de misère comptent double et que l'âme s'éveille de bonne heure chez celui qui souffre et voit souffrir.

Mon père fermier du comte de Narox, dans des landes, jouissait de quelque prospérité quand une épidémie se mit après son bétail; la même année, le seigle se rouilla, les maïs ratèrent par excès de pluie et faute de soleil.

Cela n'eut rien été avec un bon maître; nous nous serions rattrapés l'année suivante. Narox fut impitoyable. Nos maigres récoltes, notre pauvre mobilier furent vendus par les soins de l'huissier du canton.

On ne peut s'expliquer pareille rigueur. Ma mère était jolie; elle ne dit jamais rien de précis, avec cette obstination de la paysanne gardant un silence de résignation. Je vis pleurer mon père. Je ne les compris ni l'un ni l'autre. Mon coeur d'enfant ne vivait plus que pour la vengeance, sentiment auquel j'étais sans doute prédestiné.

Jadis honorée, notre famille connut l'abjection: le fermier devint ouvrier agricole et ma mère courut les forêts pour ramasser des fagots de bois mort qu'elle vendait ensuite aux gens aisés du pays.

Je n'attendis pas mes vingt ans pour quitter la France et me rendre dans la république argentine. J'emportais ma haine au fond de moi comme une force de la nature; ce fut elle qui me donna cette activité, ce courage à entreprendre les affaires les plus périlleuses dont, avec l'aide de la chance, devait sortir une fortune colossale. Tout jeune encore, trente-cinq ans, j'aurais pu goûter mille satisfactions; toutes avaient un arrière-goût amer. Une vision me gâtait la vie: celle d'un pauvre fermier chassé de chez lui à l'entrée de l'hiver par un maître impitoyable. Tant que le comte de Narox vivrait impuni, je ne jouirais pas de mes millions, et les beaux yeux de nos Argentines ne feraient pas naître dans mon coeur une tendresse que la haine cristalisait.

J'obéis à ma destinée: je revins en France. Depuis longtemps ma famille y occupait, dans le village de Narox, grâce à mes libéralités, la plus haute position du pays. J'eus soin de ne prévenir personne de mon retour, afin d'éviter les manifestations publiques et bruyantes de sympathie qui n'eussent pas manqué de se produire.

Pour arriver à Narox, du chemin de fer, on prend une sorte de break à rideaux que j'avais connu enfant, alors qu'il me paraissait le dernier cri du luxe et du confort. Un vieil homme le conduisait, le même toujours, car une quinzaine d'années avaient changé peu de chose dans ce pays de vie étale et prudente.

Une enfant délicieuse devait monter avec moi dans la voiture. Elle avait la beauté des Celtes-Ibères qui rappelle à la fois l'Espagne et la Flandre; de magnifiques yeux bleus et une chevelure noire, des épaules rondes, une taille souple, et cette grâce inimitable de la marche qui est comme le chant des muscles et des nerfs chez une race alerte et passionnée. Je fus très ému par le regard que nous échangeâmes, si ému que dans mon trouble, je m'assis auprès du conducteur tandis qu'elle prenait place dans le break. Il faisait chaud d'ailleurs; les rideaux étaient ouverts; en tournant la tête, je pouvais apercevoir le délicat et aristocratique profil de la voyageuse.

Tout de suite, en rassemblant les rênes, le cocher partit dans des explications sans fin. Il avait bu, et le soleil aussi le grisait. Son oeil bleu et petit, dur, où la colère s'allumait comme une lampe électrique, me regardait de temps en temps de côté avec une expression d'enthousiasme.

A travers sa langue difficile, on retrouvait on ne sait quelles tournures littéraires, enfouies là comme des médailles romaines dans un terrain vague. Quand il s'arrêtait, je disais un mot pour le faire repartir, car j'aime savoir ce que ces gens pensent. Il me raconta l'histoire de Narox et du marais, l'entreprise colossale qui avait jadis tenté le comte. Le marais ne pouvait guère se cultiver plus d'une année sur trois; mais cette année compensait les deux autres par l'ampleur de la récolte. Au beau temps de sa jeunesse, le comte s'était plu à agrandir son domaine; cent métairies, dans le pays avoisinant, étendaient son autorité et son prestige. Il était aussi bien que dans les temps féodeaux.

A Suivre.

A travers le monde

LA MORT DE NAPOLEON 1er.

Il y a eu, le mai, quatre-vingt-dix ans que s'éteignait, à l'Ile Sainte-Hélène, le plus grand homme des temps modernes.

Paris, 5 mai.—Il y a, aujourd'hui, quatre-vingt-dix ans s'éteignait à l'Ile Sainte-Hélène, prisonnier de l'Europe, gardé jalousement par l'oligarchie anglaise, le plus grand homme des temps modernes, le plus grand génie militaire qui soit passé sur la terre, le grand Empereur pour tous, le "petit caporal" pour l'armée, celui qui, pauvre et obscur à ses débuts, s'est emparé par la puissance de son génie du plus beau trône du monde d'alors, a conquis l'Europe, a vu les rois à ses pieds après les avoir tous vaincus les uns après les autres et à la fois. Son histoire est une épopée glorieuse; sa mort en est le douloureux épilogue. Mais, ces deux parties bien différentes de son existence sur la terre sont l'une et l'autre, ce qu'il y a de plus extraordinaire et de plus impressionnant dans l'histoire du monde.

C'est à trois heures de l'après-midi, le 5 mai 1821, que Napoléon 1er rendait le dernier soupir, entouré de quelques fidèles compagnons dont les noms appartiennent maintenant à l'histoire à cause de cela, après avoir exhalé ces mots d'amour: France!... Armée!... Mon fils!...

Le cadran marquant l'heure de sa mort, est conservé dans le musée du Prince Victor-Napoléon.

MADERO POSE SES CONDITIONS.

La paix sera rétablie au Mexique si le président Diaz donne sa démission.

El Paso, Texas, 5.—Les négociateurs qui représentent les rebelles mexicains ont soumis officiellement au juge Carabajal, le délégué du gouvernement fédéral, un document signé par Francesco I. Madore, demandant au président Diaz de rendre publique l'affirmation faite privément de son intention de démissionner. Madero, après avoir offert sa démission comme président provisoire de la république, propose que le président Diaz et le vice-président Corral en fassent autant, et que senor de la Barre, le ministre des affaires étrangères, occupe le poste de président, jusqu'aux élections générales. Le document est rédigé en espagnol et de la façon la plus courtoise. Il apprend au président Diaz qu'il n'y a pas d'autres moyens de régler les difficultés actuelles et qu'une réponse satisfaisante assurera le rétablissement de la paix dans quelques jours.

Le chef de rebelles insiste pour que Diaz apprenne au peuple son irrévocable décision d'abandonner le pouvoir dès que la paix règnera dans le pays. Les négociations relatives à la paix, ont été commencées hier. Les chefs de la révolte assurent que la paix est impossible, si le président Diaz ne donne pas sa décision.

La cause révolutionnaire a été reconnue officiellement car les lettres de créances du juge Carabajal, portaient la signature de M. Limantour, le ministre des finances.

On annonce en dernière heure que dans un but d'apaisement et de pacification le président Diaz a donné sa démission.

L'AVIATION MILITAIRE.

Lors de l'exposition d'aéroplanes en Angleterre, M. Norbert Chéreau, gérant de M. Blériot, a donné les détails suivants sur l'état actuel de l'aviation militaire en France.

"Maintenant, dit-il, nous n'avons pas moins de quatre-vingt aéroplanes de guerre pour répondre aux demandes desautorités militaires françaises. Trente de ces machines ont déjà été achetées par le gouvernement et sont entrées dans le service actif. Ce sont tous des monoplans à simple ou à double siège.

"Les officiers français ont apporté tant d'ardeur à l'étude de l'aviation que nous comptons aujourd'hui plus de cent aviateurs militaires. La demande en fait d'aéroplanes de guerre s'est tellement accrue, que, pour une machine qu'il livre, M. Blériot obtient des commandes pour les cinq mois suivants. Tous les pays d'Europe sont intéressés à la formation des flottes d'aéroplanes de guerre. Le gouvernement français a adopté la machine démontable de Bréguet, qui présente de grands avantages pour les expéditions militaires. Un grand nombre de biplans, modèle Farnam, ont aussi été achetés par les gouvernements français, espagnol et italien.

"Avec les récentes commandes de machines Blériot et Farnam ajoutées aux acquisitions déjà faites,nous pouvons dire que la France possède actuellement pas moins de cent cinquante aéroplanes de guerre."

L'exposition d'aéroplanes qui se tient actuellement en Angleterre, excite partout l'intérêt général et attire l'attention de tous les gouvernements d'Europe. Toutes les grandes puissances y ont envoyé des commissions d'experts dans le but de fixer leur choix pour la formation des flottes aériennes. Le gouvernement russe a voté, une somme de $4,500,000 pour l'achat d'aéroplanes; et ses commissaires ont déjà acheté huit machines anglaises, cinq biplans, modèle Farman, et quarante monoplans, modèle Blériot. Le gouvernement anglais lui-même possède déjà dix aéroplanes et une commission d'experts a été envoyé à l'exposition dans le but d'augmenter ce nombre.

De toutes les machines actuellement exposées, l'aéroplane de guerre, modèle Blériot, est certainement celle qui attire le plus l'attention. Construite pour deux passagers, pourvue de toutes les améliorations possibles, elle peut voler à une vitesse de soixante milles à l'heure.

En somme, c'est encore la France qui tient ici le haut du pavé. Alors que les autres nations n'en sont encore qu'à l'achat de leurs premières machines, elle possède déjà, de son côté, une flotte aérienne presque complète. En effet, si, du jour au lendemain, la France entrait en guerre, elle pourrait mettre à son service près de trois cents aéroplanes de guerre, en faisant à la fois appel à ses aviateurs militaires et à ses aviateurs civils.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.

LE COURRIER DE L'OUEST, 11 MAI, 1911.

L'AVENIR DU PACIFIQUE

Un de nos confrères de Vancouver faisait la remarque, ces jours derniers, qu'il est bizarre de voir les conservateurs du Dominion ne pas laisser échapper l'occasion d'accuser le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier de tièdeur à l'égard du sentiment impérialiste, tandis que la presse conservatrice d'Angleterre ne cesse de louanger le premier-ministre pour le dévouement que celui-ci montre envers le développement des relations commerciales, ou autres, entre les diverses parties de l'Empire. Tout récemment le "Standard of Empire" notait, avec une satisfaction évidente, que le Sénat canadien venait de faire faire un progrès décisif au projet de la ligne "All Red" en incorporant la Cie "Imperial Steamship," et que le Dominion se trouvait de ce fait à la tête du mouvement en faveur de l'établissement de ce service de transports essentiellement émané de l'idée impérialiste.

Notre confrère rappelle que des résolutions à ce sujet furent adoptées à la dernière conférence impériale et que l'attention du gouvernement britannique fut vivement attirée sur l'importance de ce projet. Jusqu'à ce jour cependant, la métropole a fait preuve d'une inertie complète, mais l'on doit s'attendre à ce que la conférence impériale, qui aura lieu dans quelques jours à Londres, soit largement consacrée à cette question. C'est au Canada, ajoute le "Standard" que sera dû grandement la revification de ce projet impérialiste.

La ligne "All Red" aurait une importance toute particulière au point de vue du développement de la côte canadienne du Pacifique et l'on sait combien intimement l'avenir de la province d'Alberta est lié à celui de la Côte. Lorsque seront construites les diverses voies ferrées, franchissant les montagnes Rocheuses, l'Alberta deviendra tributaire de l'Océan Pacifique et rien de ce qui intéresse le rivage occidental du Canada ne saurait nous laisser indifférents.

Le bill, aux termes duquel le parlement canadien vient d'incorporer la Cie "Imperial Steamship," qui concerne la partie maritime du projet "All Red", comporte l'établissement sur le Pacifique d'un service de paquebots donnant une vitesse minimum de 18 noeuds, ce service devant assurer des communications fréquentes entre les ports canadiens, Honolulu, Suva, Auckland, et les ports australiens. Ce service étant naturellement sans préjudice des autres trajets effectués par les paquebots de la compagnie entre les ports du littoral des Etats-Unis et les ports asiatiques.

Les avantages retirés par le Canada d'un tel service seraient multiples. M. W. L. Griffith, secrétaire du Haut Commissariat à Londres, en donne un aperçu au cours d'une interview accordée au "Standard":

"Les promoteurs du projet conçoivent parfaitement l'avenir réservé au trafic maritime de l'Océan Pacifique et ils désirent dans un but patriotique que celui-ci ne soit pas accaparé par le Japon et les Etats-Unis. Il importe pour cela que le service de transport établi puisse concurrencer haut la main les lignes rivales américaines. En s'unissant tous trois, le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande peuvent donner une avance marquée à la ligne "All Red" sur les lignes existantes. Que l'on songe en effet que de $124,185 qu'étaient les importations australiennes au Canada en 1903, celles-ci sont passées à $623,490 en 1907.

"En 1907 les importations canadiennes en Australie furent de $1,930,850.

"Si l'on considère que ces deux pays ne sont encore qu'au début de leur développement on conçoit ce que deviendront dans un bref délai les relations futures entre les deux pays, pour peu qu'on les favorise par l'établissement d'un excellent service de messageries maritimes. A la vitesse prévue, par l'acte d'incorporation—cette vitesse serait certainement supérieure—les paquebots de la Cie "Imperial Steamship" mettraient Londres à vingt-sept jours de Sydney."

Les efforts faits par le gouvernement Laurier pour le succès de l'entreprise de la ligne "All Red" procèdent d'une idée impérialiste à laquelle on ne peut que pleinement adhérer.

LA QUESTION DES ELEVATEURS EN SASKATCHEWAN

Les résultats de la politique du gouvernement Scott.

L'annonce que pas moins d'une centaine de demandes ont été adressées au gouvernement provincial pour la construction d'élévateurs, sous l'autorité de la loi constituant la Cie "Saskatchewan Cooperative Elevator", indique nettement combien cette mesure, adoptée à la dernière session est favorablement accueillie par la population agricole de la province de Saskatchewan.

Tandis que la solution inaugurée par le gouvernement Scott rencontre un tel succès en Saskatchewan, le système du gouvernement du Manitoba, qui a à faire face au même problème, est un échec caractérisé et aucun élévateur provincial ne sera construit ni acheté cette année.

C'est ainsi qu'en Saskatchewan, partout où les producteurs de grain le désirent, la situation relative aux élévateurs sera modifiée dans un sens favorable à ceux-là; il n'en sera pas de même au Manitoba où la situation demeurera identique à celle de l'an dernier.

La décision prise par le gouvernement Scott a donc un avantage nettement marqué sur celle adoptée par le cabinet Roblin. Cet avantage n'est d'ailleurs pas le seul et il ne sera pas le dernier.

Il importe d'autant plus d'indiquer ce parallèle entre les deux provinces, que la lutte fut des plus vives que l'Opposition fit à la mesure Scott, en donnant l'exemple du Manitoba comme une preuve concluante d'une politique prévoyante et sage. On a vu la faillite du système conservateur.

Ce ne sera décidément pas encore la politique adoptée par le gouvernement Scott, au sujet des élévateurs provinciaux, qui contribuera à augmenter la popularité de M. Haultain et de ses amis parmi les électeurs de la province voisine.

La situation à Ottawa

Comme résultat d'une conférence qui a eu lieu dernièrement entre Sir Wilfrid Laurier et M. R. L .Borden, les deux chefs sont venus à une entente qui rend certaine l'assistance de Sir Wilfrid Laurier, de Sir Frederick Borden, et de l'hon. L. P. Brodeur à la conférence impériale. Les délégués du Canada partiront sur le "Virginian," qui quitte Québec, le 13 mai.

Le chef de l'Opposition a donné l'assurance que l'Opposition ne ferait pas d'obstruction contre les subsides durant l'absence du premier ministre.

Les deux leaders en sont donc venus à une entente qui empêchera l'absence des représentants du Canada à la conférence impériale et au couronnement. Il est venu d'Angleterre de nombreuses lettres demandant que le Canada soit représenté par le premier-ministre.

La question de savoir ce qu'il adviendra de la réciprocité est encore problématique et il n'y a rien de définitivement décidé encore. Le gouvernement néanmoins n'abandonnera pas la position et ne négligera rien pour en finir avec le bill à la présente session.

Il y a deux suggestions à considérer. La Chambre peut d'abord rester en session durant l'absence du premier-ministre. Il y a déjà plus de la moitié du travail de fait et M. Fielding se chargerait de diriger le débat sur la réciprocité. La session continuerait comme si rien n'était. A part la réciprocité, l'Opposition n'a guère de sujet de faire des luttes violentes.

Lorsque la réciprocité aura été adoptée par le sénat américain, si l'opposition continue de ne pas vouloir que la question en vienne à un vote avant que le peuple soit consulté, il peut se faire que la session soit ajournée jusqu'au mois de septembre. Quand le premier-ministre sera de retour, la réciprocité reviendra sur le tapis et elle seule fera l'objet de la fin de la session. Cet ajournement n'aura lieu cependant, selon toutes les probabilités, que si l'Opposition consent à laisser prendre le vote à l'ouverture de la nouvelle partie de la session.

Tout indique que la Chambre s'ajournera, le mois prochain, pour jusqu'au mois de septembre à cette condition. Si l'opposition refuse, les libéraux tiendront la Chambre en session jusqu'à ce que l'opposition cède.

Revue de l'Etranger

L'OEUVRE FRANÇAISE EN AFRIQUE.

Les Allemands ne veulent pas, disent-ils, que le Maroc soit "tunisifié," c'est-à-dire traité par la France comme l'a été la régence de Tunisie. Si les événements suivent leur cours normal, il est probable que, malgré l'opposition allemande le Maroc finira par être "tunisifié", mais sera-t-il bien à plaindre d'être traité par les Français, comme l'a été la Régence de Tunis?...

Le voyage que le président Fallières a effectué dernièrement en Tunisie, vient de mettre admirablement en relief l'oeuvre colonisatrice accomplie par la France depuis qu'elle exerce son protectorat sur ce pays.

Il est devenu tellement courant de critiquer les méthodes de colonisation employées par la France dans le développement de son empire colonial qu'un coup d'oeil jeté sur l'oeuvre française en Tunisie ne sera pas superflu pour détruire une opinion erronée que les francophobes de toute race sont trop heureux de voir s'accréditer.

On sait que la Tunisie a eu, en avril 1903, la visite de M. Loubert, mais le président, qui avait passé par l'Algérie, dut écourter son voyage en Tunisie pour venir à Paris recevoir le roi d'Angleterre. Arrivé le 27 à Tunis, il s'embarqua pour la France, le 29, à Bizerte. C'était le premier des chefs d'Etat français qui allait dans la régence depuis le protectorat ou même, comme le faisait alors observer la "Dépêche Tunisienne," depuis la croisade de saint Louis.

Au cours de son bref séjour en Tunisie, M. Loubet souligna les résultats obtenus en vingt ans par le protectorat français: résultats moraux et résultats matériels. Ces derniers se résumaient en 2,500 kilomètres de route et quatre grands ports créés de toutes pièces, le réseau des voies ferrées porté de 230 à près de 1,000 kilomètres; enfin, et parallèlement, le mouvement des échanges s'élevant, en vingt ans, de 20 millions de francs à plus de 100 millions.

Huit années se sont écoulées depuis ces constatations.

Voyons maintenant en face de quelle situation se trouve le président Fallières. Laissons-lui la parole, et citons cet intéressant passage de l'un de ses discours:

"Il y a trente ans, à l'époque du traité du Bardo, les Français n'étaient que sept cents. Ils sont aujourd'hui plus de quarante mille.

"L'étendue des terres cultivables, grâce à des défrichements ininterrompus, peut être évaluée à trois millions d'hectares, et le prix de l'hectare qui oscillait en 1881, entre 5 et 15 francs, varie, aujourd'hui, de 150 à 300.

"La valeur de la propriété bâtie dans les villes représente pour les Français qui la possèdent une valeur approximative totale de 210 millions. A Tunis, où nous serons ce soir, depuis quelques années, on a bâti, en moyenne une maison par jour.

"Quarante deux mines concédées depuis l'établissement du protectorat, donnent lieu à une extraction de plus de 50,000 tonnes de minerai de fer, de zinc et de plomb, pendant que le tonnage des phosphates s'élève à plus de 1,300,000 tonnes.

"Le territoire est sillonné dans tous les sens par des voies de communication qui font surgir autour d'elles la vie et la richesse. On compte, aujourd'hui, 4,000 kilomètres de routes, au lieu de 4 kilomètres, qui reliaient le palais du Bardo à Tunis en 1881; 1,600 kilomètres de chemin de fer en exploitation qui vont être incessamment portés à 2,000; enfin, quatre grands ports, parfaitement outillés, desservant un trafic qui dépasse trois millions de tonnes.

"Le mouvement commercial a passé, par étapes successives de 76 millions de francs, en 1884, à 223 millions et demi, en 1902, et la part de la France dans ce total a été de 119 millions, soit 54 p.c."

Le progrès moral n'est pas moins admirable. M. Fallières fait l'éloge des établissements publics d'enseignement; il admire encore l'organisation de l'assistance publique, les dispensaires, les infirmeries, les oeuvres de mutualité, de prévoyance et de crédit agricole. Et parmi les artisans d'une prospérité si heureuse et si générale, M. Fallières n'oublie point d'adresser des louanges à S. A. le bey, qui accorda toujours son appui efficace aux entreprises françaises. Il n'oublie pas davantage les efforts persévérants et laborieux des colonies étrangères.

Le président de la république termine en disant:

"Tant de saisissantes réalités n'ouvrent-elles pas la voie aux plus patriotiques espérances? Je lèvre mon verre à la Tunisie. Je bois, avec fierté, à son présent, avec confiance à son avenir."

La France, on le voit, n'a rien à envier à aucune autre nation sous le rapport de son oeuvre colonisatrice.

L'œuvre de la colonisation

Le gouvernement de la Saskatchewan nommait, il y a quelques semaines, M. Amédée Cléroux, de Vonda, Saskatchewan, son représentant dans la province de Québec et les Etats de la Nouvelle Angleterre pour parler colonisation dans les villes et villages. Il va sans dire que la colonisation qu'il prêche est en faveur de l'Ouest Canadien, en particulier pour la Saskatchewan. Il est entendu que l'Ouest constitue aujourd'hui la Terre Promise non seulement de l'Amérique du Nord, mais même de tous les pays d'Europe.

A ce sujet, M. Cléroux faisait il y a quelque temps, à l'un de nos confrères de Québec, les intéressantes déclarations suivantes:

"Je suis établi depuis dix ans dans le district de Prince Albert, où j'arrivai relativement pauvre, je vous déclare que je ne cèderais pas mon homestead pour $5,000. J'ai reçu la mission officielle de faire connaître à mes compatriotes de la province de Québec les avantages que l'on peut trouver dans certaines parties du Nord-Ouest Canadien. J'ai été très heureux de ma nomination qui flatte mon patriotisme et me permettra, avec l'aide de Dieu, d'étendre l'influence française et catholique dans les centres où il serait encore possible de prendre une place prépondérante.

Et M. Cléroux nous remet le texte de la lettre suivante qui n'a pas besoin de commentaires; cette lettre est signée par Mgr Pascal:

Prince Albert, 22 avril, 1911.

C'est très volontions que nous donnons ces quelques lignes à Monsieur Andrée Cléroux pour le recommander aux Canadiens-français des Etats-Unis et à ceux des provinces de l'est qui désirent venir en Saskatchewan. Monsieur A. Cléroux qui habite l'Ouest Canadien depuis dix ans a été officiellement nommé à notre demande par l'hon. ministre de l'Intérieur pour renseigner les colons sur les grands avantages des immenses plaines de l'Ouest et leur servir de guide. Nous sommes toujours heureux de voir arriver dans notre diocèse de Prince-Albert, dont l'étendue égale cinq fois le royaume belge, de nombreuses familles canadiennes pour fortifier les centres déjà établis un peu partout dans ce pays plein d'avenir.

Les terres gratuites se prennent rapidement et avant longtemps il n'en restera plus. Nous faisons des voeux pour que notre voix soit entendue et comprise. Par ce dernier appel à nos chers compatriotes de langue française, nous voulons éviter le blâme que la postérité ne manquerait pas de déverser sur nous, si nous restions indifférents et muets devant cette invasion de colons de nationalité et de mentalité si différentes.

Signé: ALBERT, O.M.I.,
Evêque de Prince-Albert,
Sask.

"Je ne voudrais pour rien au monde, dit M. Cléroux, dégarnir la province de Québec de sujets qui peuvent faire une force de si utile résistance contre les éléments hétérogènes qui envahissent le Canada. Mais l'expansion de la race dans cette province est si prodigieuse que vous parviendrez non seulement à conserver vos positions mais même à envahir celles des autres pacifiquement, mais sûrement. Vous en avez donné la preuve dans les Cantons de l'Est, vous la donnez dans la partie septentrionale d'Ontario; une bonne partie du Michigan vous appartient. Plusieurs Etats de la Nouvelle Angleterre sont pratiquement français de langue, de moeurs, de religion et d'aspirations.

"Et vous ne songez pas à nous, nous vos frères, perdus dans les plus belles terres qui existent au monde. Vous ne songez pas que comme les Canadiens de la Nouvelle Angleterre et ceux de l'Ontario nous ne poursuivons qu'un but, n'ayant ensemble qu'une même mission nationale: propager l'influence française et catholique dans nos si riches prairies."

M. Cléroux nous cite les nombreux avantages que le colon de bonne volonté peut trouver dans le vaste district qu'il représente.

Citons-en quelques-uns:

Beaucoup de personnes, dit-il, croient aller au bout du monde quand elles entendent parler d'un voyage vers l'Ouest canadien. On devrait savoir pourtant que les moyens de communication sont des plus aisés. Nos compagnies de transport rivalisent de zèle pour donner aux voyageurs les commodités les plus faciles.

"Depuis un certain nombre d'années il semble que l'on ait fait fausse route quant à ce qui concerne la qualité des colons qualifiés comme quantité négligeable, sous le rapport de la fortune.

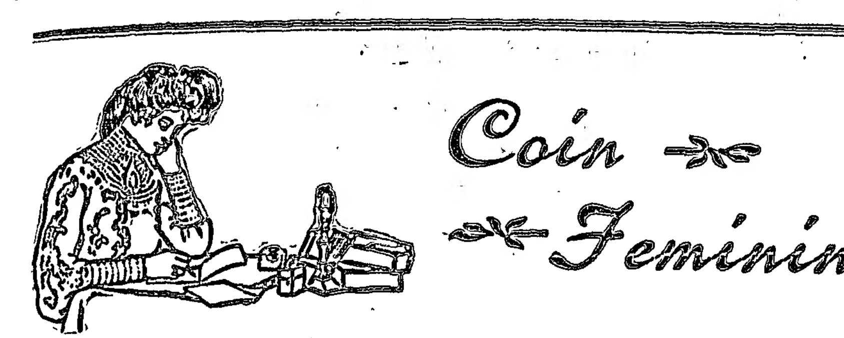
"Le gouvernement de la Saskatchewan a résolu de faire comprendre aux habitants de la province de Québec que même les journaliers, et peut-être plus encore les journaliers que beaucoup de fermiers, sont en meilleure situation que ces derniers pour se créer un avenir exempt de soucis.

"Voici pourquoi:

"Les salaires des travailleurs dans les provinces de l'Ouest sont presque le double de ceux de l'Est. Or, moyennant dix dollars, un ouvrier venant de la province de Québec ou des Etats-Unis, peut acheter un terrain de 160 acres—192 arpents—travailler à raison de $15 ou $20 par semaine dans les fabriques, scieries ou s'employer aux constructions des maisons qui s'élèvent comme par enchantement dans la Saskatchewan, où les villages ne se comptent plus.

"Les conditions? "Casser" quinze acres de terre par année pendant trois ans; habiter pendant six mois, sur le terrain choisi, une habitation modeste. Certains colons prétendent qu'il leur est possible de "casser" 30 à 40 arpents par année. Au bout de trois ans, un colon quelque peu travailleur se trouve propriétaire d'une terre d'au moins $2,000.

"L'idée de Mgr l'évêque de Prince Albert est de grouper autant que possible les Canadiens dans les centres où ils pourront travailler avec plus de chance de succès à la diffusion, au maintien de la race française dans cette partie du pays découvert par nos ancêtres et dont sont en train de s'emparer les peuples du vieux monde."



Coin Feminin

CHRONIQUE

Alors que je me crois perdue, oubliée, dans le petit coin modeste où l'on relègue ma prose et que, sans fausse humilité, je m'irrite de mon rôle inefficace de chroniqueuse souvent en retard sur l'actualité, il m'arrive de reprendre confiance en un labeur obscur et obstiné. Le miracle s'accomplit par la grâce souveraine d'une lettre inattendue et qui vient, cependant, à son heure, et aussitôt l'utilité de la tâche apparait et par cela même l'ennoblit...

...Hier, de pauvres lignes tremblées, tracées sur un papier grossier, sont venues de très loin, du fond de la province; me demander de plaider près des mamans heureuses et fortunées, la cause des mamans pauvres, des mamans dont le coeur se fend devant le dénuement de la layette du cher petit que l'on attend. Elle est triste infiniment, cette lettre d'une "petite maman qui aime"! Les phrases d'un réalisme simple et poignant esquissent rapidement l'intérieur pauvre du "log house", le jour gris et froid de mars, l'empressement charitable d'une voisine apportant les quelques premiers vêtements indispensables, et toute la détresse étreint le coeur lorsque, sans amertume, comprimant sa fierté, la petite maman mendie pour les autres mamans:

"Dites, Madame, en attendant que l'Ouest nous couvre d'or, ne pourrait-on pas nous aider à couvrir nos petits?"

En vérité, on ne sait quels mots trouver après avoir transcrit ces deux lignes...

De pareils cas de pauvreté sont rares, mais il en existe—et en nombre suffisant pour absorber l'action des femmes charitables qui savent étendre le rayonnement de leur maternité jusqu'aux enfants des autres.

On va répétant: la misère est inconnue dans l'Ouest! Et il semble que l'égoïsme naturel s'accomode de cette assertion pour émousser la sensibilité: la rareté des oeuvres charitables est vraiment trop au-dessous de celle de la misère. Demandez à ceux que leur ministère fait pénétrer dans les milieux où l'on souffre, aux prêtres et aux médecins; faites une enquête dans les nouveaux centres de colonisation, parfois hors d'atteinte de secours spirituels et matériels, et vous apprendrez des détails navrants...

Aujourd'hui je veux attirer votre pitié, toute votre pitié de femme et de mère vers les tout-petits —des tout-petits sans langes, sans chaudes couvertures pendant les froideurs atroces de notre hiver. Que deux femmes seulement prennent l'initiative de cette oeuvre des layettes et la cause est d'une si touchante humanité que tous les concours viendront à elles. Deux femmes, deux mamans heureuses et fortunées et tant de petits ne grelotteront pas l'hiver prochain...

MAGALI.

L'ame du Boudoir

C'est un parfum, c'est une fleur,
C'est un souffle, c'est peu de chose...
C'est l'odeur d'Elle, c'est l'odeur
Des velours, des coussins, des roses,
Et l'ombre douce, et l'humble ardeur
Des mots fleuris aux lèvres closes.

Et l'on aime, on croit au bonheur,
On souffre, on meurt d'aimer, sans cause,
A cause du petit boudoir rose
Dont l'âme un jour vous monte au coeur...
C'est un souffe, c'est une fleur,
C'est un parfum, c'est peu de chose
Et l'on meurt.

GEORGES RYVAL.

PETIT COURRIER

Marichette.—Je répondrai plus longuement à la charmante lettre si confiante; aujourd'hui, voulez-vous trouver, ici, l'expression de toute ma sympathie.

Cendrillon.—Venez sans crainte: on ne grondera pas trop. Avez vous réellement peur, petite Cendrillon?

Ces numéros du journal vous seront adressés sur demande. La liste de noms sera la bienvenue. Au plaisir de vous lire.

Petite ménagère. —Cordon-Rose me passe la recette suivante: Faites prendre au bain-marie une sauce composée d'un quart de livre de beurre, deux jaunes d'oeufs, une cuillerée à thé de vinaigre, sel et poivre. Remuez jusqu'à ce que la sauce devienne consistante. Servez avec viandes ou poissons.

C'est très bien de songer à cet apprentissage; savez-vous que de méchantes langues assurent que le bonheur domestique s'élabore à la cuisine! Notre amie vous offre toutes les ressources de sa science. Ne craignez pas d'en user.

Marg. des B.—Que de fréquents jours ensoleillés vous inspirent ces lignes de sincérité émue qui vont au coeur.

Dans l'embarras.— Pour bien peu! Acceptez l'invitation si elle vous plaît ou si vous avez des obligations morales qui vous obligent à cela; sinon, refusez gentiment, sans laisser devenir le motif principal de votre refus. Vous saurez très bien débrouiller cette situation qui ne manque pas, en effet, de piquant.

Le bleu est la couleur classique des blondes; vous pouvez néanmoins choisir toute autre nuance seyant à votre teint. Relevés au sommet de la tête, les cheveux donnent à la physionomie un air plus jeune. A votre disposition.

Gertrude.—Je préfère donner ma langue au chat et attendre le mot de l'énigme.

Marraine.—Les noms les plus simples, sont les plus jolis .Madeleine, Suzanne, Geneviève, Thérèse, Lucienne, Andrée, etc.

Je regrette que la réponse arrive en retard. Votre lettre, mal adressée, s'est promenée un peu partout avant d'arriver à destination.

Lumière.—Le pseudo est trop joli, nous le garderons, n'est-ce pas? Il illuminera notre nouvelle amitié et la vie neuve qui s'offre à vous et vers laquelle vous allez avec confiance.

Je connais, et j'aime, la charmante femme de lettre qui signe de ce nom. J'ai bon espoir que nous nous comprendrons; à bientôt.

Flore.—Avez-vous reçu ma pauvre lettre, honteuse d'arriver en retard, et vous a-t-elle donné le réconfort de sa sincérité?

Speranza.—Vous avez la dernière pensée—et la plus mauvaise place! Gare aux ciseaux du metteur en page si le P.C. est trop long! Vous voyez que vous jouissez, quand même, d'un traitement de faveur, mademoiselle la sensitive! Avec "les mots de tout le monde," on vous souhaite bon courage et espoir.

MAGALI

N.B.—Pour éviter les retards, prière d'adresser directement les communications concernant le Coin Féminin à Magali, Fort Saskatchewan, Alta.

Chronique régionale

ST. PAUL DES METIS, (Alta.)

Les semailles sont à peu près finies dans la région et elles auront eu lieu dans les circonstances les plus favorables.

Le blé d'automne a très bonne apparence et ceux qui en ont fait l'essai cette année espèrent obtenir de bons résultats. La végétation est très avancée; les feuilles commencent à sortir de leur bourgeons, les pâturages verdissent et fournissent déjà une nourriture suffisante pour les animaux. Le grand et beau lac Thérien est totalement libre de glace et c'est déjà le lieu de rendez-vous des amateurs de canotage. Il n'y a aucun doute que le lac jouira d'une grande vogue pendant la saison des chaleurs. Les amateurs pourront se procurer les embarcations nécessaires et sur les rives de jolis bosquets fourniront l'ombrage propice aux pique-niques.

—Parmi les derniers arrivés nous mentionnerons MM. Albert Landry, Philéas Guertin et Anselme Houle; tous trois arrivent de Colombie Britannique. Ils ont visité l'Alberta-sud et ils nous disent que le nord est de beaucoup préférable sous plusieurs rapport.

—M. Alp. Ouellette qui séjournait à Duvernay depuis un an, est arrivé ici la semaine dernière et, par l'entremise de notre guide, il a trouvé un homestead à 3 milles 1-2 du village, qui le satisfait entièrement. Il a également trouvé du travail tout de suite dans les environs. Qui que ce soit, venant ici, peut avoir la même chance et sinon trouver un homestead aussi près, du moins à une distance peu éloignée.

—M. Gamache, qui était venu du Manitoba pour prendre du terrain ici, et qui était retourné chercher sa famille, vient de revenir avec ses 12 enfants. Il s'établira avec sa famille sur une terre qu'il a acheté à un mille du village à raison de $25 l'acre.

—La valeur des terrains situés entre Végreville et St-Paul augmente rapidement depuis quelque temps. Les terres des compagnies valent de $12 à $14 l'acre. Au mois de mars encore on pouvait acheter ces terres pour $8 à $10 l'acre. Bien que cette hausse des terrains soit générale dans tout l'Ouest, c'est certainement un bon augure pour l'avenir de notre région. Cette hausse est d'autant plus remarquable, en ce qui nous concerne, que nous n'avons pas encore de chemin de fer. Il est vrai que ce n'est plus qu'une question de temps *puisqu'il est certain* que les ingénieurs établiront un tracé cet été.

M. M. Dubois, Canadien établi aux Etats-Unis, est arrivé ici depuis quelques jours dans le but d'acheter des terrains.

—M. Duchaineau, anciennement employé au magasin de la Cie St-Paul Mercantile, fait construire une maison où il établira un magasin de chaussures. Nous lui souhaitons bon succès dans son entreprise.

—M. E. B. Racicot doit faire faire, sous peu, d'importants agrandissements à son magasin. Ceci dit à quel point ses affaires sont prospères; nos commerçants sont d'ailleurs tous satisfaits et nous serons témoins de plusieurs agrandissements d'ici à l'automne.

—M. Pépin, agent pour les machines agricoles, nous dit que ses affaires sont beaucoup plus considérables que celles de l'an dernier; ce sera certainemnt notre compatriote qui fera le plus d'affaires, en Alberta, comme agent de la Cie International Harvester. L'année dernière, M. Pépin s'était classé troisième parmi les nombreux agents que la Cie emploie dans la province

—Parmi les énumérateurs qui s'occuperont du recensement dans cette partie de la province nous pouvons mentionner MM. Sylvestre, Cyr et Ernest Cloutier. Nous pouvons avoir confiance en nos deux compatriotes pour que rien de ce qui, dans le recensement, intéressera les Canadiens-français, ne soit négligé.

Que chacun se fasse un devoir de répondre clairement aux questions qui seront posées. Les énumérateurs sont assermentés et ils n'ont pas le droit de divulguer ce, qui leur sera dit tant au point de vue privé que commercial.

LAC ST. VINCENT, (Alta.)

Une section de l'Association des "Fermiers Unis" vient d'être fondée au nord du Lac St-Vincent sous le nom de Beaver Creek Union.

Voici le compte-rendu de la première assemblée tel qu'il nous est communiqué:

"Après que l'on eut démontré l'avantage d'appartenir à l'Association, on procéda à l'élection des membres du bureau. Celle-ci donna les résultats suivants:

Président ,M. Mageau, Vice-président, M. Chartrand; sec.-trésorier, M. Deschènes; Directeurs, MM. S. E. Sheppard et Eudore Dallaire.

Une section de l'Association fut également établie à St-Edouard; 19 personnes se firent inscrire comme membres. Les élections donnèrent les résultats suivants:

Président, M. S. Roberge; vice-président, M. P. Z. Roberge; sec.-trés., M. E. Labrie; Directeurs, MM. Art. Lamothe, F. S. Bastorache et Alb. Dubrulé. Il fut décidé que la section se joindrait à celle du Lac St-Vincent pour l'achat collectif de broche à clôture.

M. Robert D. Barré, qui est le dévoué organisateur de ces sections, nous a déclaré:

"Ayant été invité à assister à la première assemblée générale de la section de St-Edouard, je m'empressai de m'y rendre. Par suite d'un grand feu de prairie retenant les cultivateurs chez eux pour protéger leurs bâtiments, une vingtaine de personnes seulement étaient présentes.

"Voici quelques-unes des résolutions qui furent adoptées:

Proposé par MM. Durant et F. S. Bastorache que cette assemblée ne soit pas en faveur de l'établissement d'une assurance obligatoire contre les dégats produits par la grêle. Cette résolution sera publiée dans le "Guide".

Proposé par MM. E. Côté et A. Lamothe que l'on demande au gouvernement provincial l'établissement d'une ferme de démonstration dans la région. (*Adoption unanime.*)

"Puis je fis une conférence sur ce que l'Association a fait dans le passé et sur ce qu'elle fera dans l'avenir pour le bien de la classe agricole de l'Ouest, ainsi que sur l'avantage pour tous les fermiers de coopérer à l'achat et à la vente des principaux produits.

"Après les semailles, ajoute M. Barré, je dois organiser des sections à St-Paul, Lafond, Brosseauville, Duvernay, Durlingville, Flat Lake, etc."

A une assemblée tenue au Lac St-Vincent on approuva unanimement la conduite du secrétaire d'avoir envoyé à Sir Wilfrid Laurier et à notre député fédéral, trois résolutions approuvant:

1e—La ratification du traité de Réciprocité;

2e—L'abolition complète des droits sur les outils aratoires et les machines agricoles;

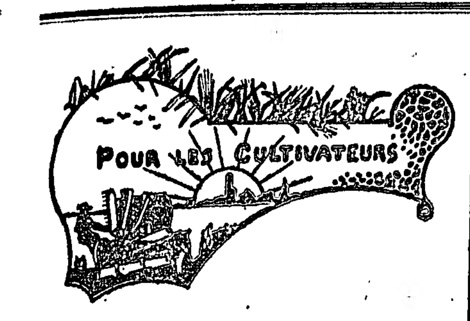
3e—Une augmentation de la préférence à la Grande Bretagne à 50 pour cent du tarif général.

Profitez des Jours de l'enfance

Aucun pays n'a jamais offert de plus grand encouragement à l'économie que celui qui est donné au peuple du Canada par les dispositions de la Loi des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien, passée à l'unanimité, en 1908, par les deux Chambres du Parlement. Quoique toute personne résidant en Canada puisse acheter de ces Rentes, la Loi a été faite surtout dans le but de permettre aux gens salariés et autres personnes de ressources limitées, de pourvoir d'une manière absolument sûre aux dernières années de leur vie, et cela d'une façon telle qu'il serait absolument impossible d'arriver au même résultat par aucun autre moyen imaginable. Par exemple, un mécanicien, dont les gages de semaine ne dépassent que de peu les dépenses hebdomadaires,peut acheter,moyennant $1 par semaine, pour ses deux fils âgés de 5et 7 ans, des Rentes Viagères qui leur seront servies à l'âge de 60 ans. A partir de cet âge jusqu'à leur mort, un revenu annuel de $547.76 et de $497,78, leur sera respectivement servi par le Gouvernement. S'ils meurent avant l'âge de 60 ans, l'argent versé sera remboursé à leurs héritiers, avec intérêt à 3 pour cent composé. De sorte que, pour un total payé de $2,808, ils recevront un revenu combiné de $1,045.54, c'est-à-dire plus élevé que le revenu produit par un placement de $20,000 à 5 pour cent. Ainsi donc, un homme n'ayant même qu'un salaire limité, peut faire, avec les Rentes Viagères, ce qui lui serait absolument impossible autrement. Les parents devraient profiter du taux peu élevé demandé pour les enfants en bas âge: ceux-ci continueraient eux-mêmes les paiements, aussitôt qu'ils seraient en état de le faire.

On pourra savoir quelles sont les Rentes Viagères qu'achèteraient, à n'importe quel âge, 25 ou 50 cents par semaine, en s'adressant à S. T. Bastedo, Surintendant des Rentes Viagères du Gouvernement à Ottawa, à qui les lettres arrivent sans affranchissement.

ON DEMANDE—un instituteur catholique, de langue française pour le Lac St-Vincent, S. D. No. 1928. S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Charles Tay, Sec.-Trés., Flat Lake, Alta.



AVICULTURE

LOGES POUR LES CANARDS.

Nous avons publié récemment un article sur l'élevage du canard; on nous demande de compléter les quelques renseignements que nous avons donnés alors par des détails sur l'abri de ces intéressants volatiles. Nous nous rendons volontiers à ce désir.

L'importance du canard domestique comme oiseau de basse-cour est presque égale à celle de l'oie. La chair en est plus fine et le foie encore plus estimé.

Bien que le canard soit un palmipède très vigoureux et qui n'exige pas une habitation bien compliquée, ce serait pourtant une grave erreur de s'imaginer que l'on peut s'en désintéresser entièrement ou se contenter de le loger vaille que vaille dans le premier réduit venu. Si l'on veut réaliser des bénéfices appréciables en se livrant à l'industrie peu compliquée de l'élevage du canard, il est indispensable d'en prendre un soin raisonnable, de lui procurer une loge de nuit sèche, chaude, exempte des forts courants d'air et disposée de manière à ce que l'air frais y puisse pénétrer en abondance et s'y renouveler facilement.

Les canards ne se perchent pas, comme les poules, ils dorment sur le plancher, qui doit être absolument sec; car quoique le canard soit un oiseau aquatique, l'humidité des loges de nuit lui est très préjudiciable et lui fait contracter la crampe, la faiblesse des pattes et d'autres indispositions ou maladies.

On ne devrait jamais loger les canards avec d'autres espèces de volailles, mais leur procurer une loge pour eux-mêmes. Comme ce volatile ne perche point, il n'est pas nécessaire que sa loge soit très élevée. Parmi les divers loges qu'il nous a été donné de visiter et d'expérimenter, nous croyons pouvoir recommander avec confiance celles qui présentent les dispositions et les dimensions suivantes convenables, la nuit, pour environ 10 à 12 canards.

Longueur, 6 à 7 pieds; largeur, 3½ à 4 pieds; hauteur, 4½ à 5 pieds en avant et 3½ pieds en arrière. Employer toujours pour la construction de ces loges, du bois embouveté d'au moins un pouce d'épaisseur, ce qui les empêchera d'être froides et ouvertes aux courants d'air. Veiller aussi à ce que le toit soit bien étranche et incliné convenablement.

Il importe que ces loges soient construites de telle sorte que la ventilation en soit facile et que l'air pur et frais puisse s'y renouveler à volonté.

Le sol battu est bien le meilleur plancher que l'on puisse désirer pour une loge à canards. Cependant, si l'on ne peut disposer d'un espace parfaitement drainé, ou si l'on est obligé de placer les loges au bord de l'eau, il faut les établir sur une plateforme élevée à environ un pied du sol, avec une passerelle inclinée, munie de traverses, permettant aux canards un accès facile.

Il est aussi important de faire remarquer que ces loges devraient être entourées ou pourvues d'une petite cour clôturée d'un grillage suffisament élevé pour retenir les canards à l'époque de la ponte jusqu'à ce qu'ils aient déposé leur oeufs, c'est-à-dire jusque vers dix heures du matin; sans cette précaution, l'on s'exposerait à perdre un grand nombre d'oeufs.

On doit également prendre soin de fermer chaque soir l'ouverture qui permet aux canards de pénétrer dans leur loge, de manière qu'ils soient absolument à l'abri des rôdeurs nocturnes.

Encore une fois, en aviculture comme dans toute autre branche d'élevage, d'industrie et de commerce, les bénéfices sont toujours proportionnés à l'attention et aux soins que l'on apporte aux questions de détail, à l'ordre, à la persévérance et au travail, qui assurent le succès de toute entreprise.

VICTOR FORTIER.



AVIS

A l'expiration de trente jours à compter de la date de cet avis, c'est-à-dire le et après le cinquième jour de juin 1911, les quarts de sections susceptibles d'être pris comme homesteads des Townships suivants seront accordés aux premiers demandeurs:

S.O. ¼ et E. ½ 6-46-16 O. 4ème M.
Tps. 62 et 63 Rgs. 18 O. 4ème M.
Tps. 45 et 55 Rgs. 18 O. 5ème M.
Tp. 55 Rg. 17 O. 5ème M.

Un plan des townships ci-dessus pourra être obtenu en faisant la demande au Secrétaire du Département de l'Intérieur accompagnée de la somme de 10 cents.

Daté à Edmonton, dans la province d'Alberta, ce cinquième jour de mai 1911.

K. W. McKENZIE,
Agent des Terres du Dominion

Une tranche de cinéma

Le cinéma fait aujourd'hui partie intégrante de la vie quotidienne; tour à tour instructif, amusant, moralisateur, il s'impose à tous, grands et petits comme une nécessité. Nous croyons que nos lecteurs prendront grand intérêt à lire l'amusant article que M. Adrien Vély vient d'écrire sous le titre ci-dessus et qui nous fait assister, "des coulisses", à la composition de l'une de ces fines comédies *Pathé* qui font chaque soir les délices du public... même à Edmonton:

"J'avais rendez-vous à neuf heures et demie du matin à la gare de l'Est. J'y trouvai deux sergents de ville, un apache, un vieux beau, quelques jeunes désoeuvrés, comme il y en a trop dans les grandes villes, et une petite Bretonne, auxquels me présenta mon ami Albert Capellani. C'étaient les divers personnages d'une pièce cinématographique dont je suis l'auteur et dont Capellani devait être le metteur en scène.

Peut-être réunirai-je un jour en volumes mes oeuvres complètes en cinématographie. Elles sont écrites d'un style ferme et brillent par un rare mérite littéraire. Mais si je parle aujourd'hui de celle qui m'amenait à la gare de l'Est, c'est que pour la première fois, j'allais opérer en plein Paris.

Le théâtre de la Société cinématographique des auteurs et des gens de lettres, à laquelle je suis affilié, est situé à Vincennes. On y répète, —ou pour parler la langue spéciale de la partie,—on y "tourne" les scènes d'intérieur dans des décors réalisant un trompe-l'oeil parfait. Quand il s'agit de scènes de plein air, on se répand dans Vincennes, à condition que ces scènes n'exigent pas un cadre trop spécial ou trop connu. Ainsi l'avenue du Petit-Parc, où nous opérons le plus souvent, devient pour nous, suivant les cas, la rue du Petit-Musc, la rue de Moscou, une rue de Bruges-la-Morte, ou un coin de la cité de Londres. Et tel de ses immeubles, dont la concierge est pour nous d'une bonne grâce que nous entretenons par de nombreux pourboires, nous offre tour à tour l'aspect d'une grande maison de banque, d'un hôtel de voyageurs, selon les attributs ou pancartes dont nous ornons sa porte cochère.

Vincennes, à la vérité, est devenue la ville du cinématographe. C'est Cinémaville, ou Cinémapolis. Chaque matin de nombreuses troupes de comédiens et de comédiennes, conduites par leur metteur en scène, escortées de leurs opérateurs la sillonnent dans tous les sens. Quand on a rencontré l'endroit propice ou convenable, on s'arrête, on répète en plein vent et on "tourne". Les Vincennois sont tellement habitués à ces exercices qu'ils n'y prêtent même plus la moindre attention. Ils passent sans s'arrêter; mais comme leur éducation cinématographique s'est faite peu à peu, ils ne passent jamais dans le champ de l'objectif: ils font d'eux-mêmes les détours indispensables.

* * *

Mais revenons à la gare de l'Est. La pièce que nous devions "tourner" ce matin-là était, pourquoi le cacherai-je? d'une rare et puissante originalité. C'était l'odyssée d'une petite Bretonne abandonnant son fiancé pour venir tenter la fortune à Paris. Dépouillée par un apache, poursuivie par un vieux marcheur, elle retourne au bercail repentante et guérie de ses rêves de grandeur. Admirable matière à développements émouvants ou pathétiques.

Ayant à représenter notre héroïne débarquant à Paris, nous avions judicieusement choisi la gare de l'Est, de préférence à la gare Montparnasse, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, toutes les gares se ressemblent; d'autre part, nous sommes dans le quartier; et puis la lumière, à la gare de l'Est, est admirable; enfin, nous sommes l'objet de la bienveillance d'un des employés supérieurs de la gare.

Nous disposons les appareils face à la sortie et nous attendons l'arrivée d'un train de banlieue. Les portes s'ouvrent, le flot des voyageurs se précipite, et la charmante Melle Goldstein, qui personnifie la petite Bretonne, s'y mêle adroitement. Nous commençons à "tourner". Tout se passe bien, d'abord. On ne fait attention ni à nous ni à la petite Bretonne. Mais voici que des jeunes désoeuvrés, "comme il y en a dans toutes les grandes villes", et qui se sont détachés derrière elle, la rejoignent, lui content fleurette, la serrant de près, tandis qu'apeurée, elle se défend, ne sachant comment se libérer. Une bonne dame, qui apporte de la campagne les premières fleurs printanières s'arrête, stupéfaite et indignée:

—Il n'y a donc pas d'agent ici! s'écrie-t-elle, croyant que c'est arrivé.

Il y a bien un agent, ou plutôt il y en avait un. (Je ne parle pas de deux que nous avons équipés et qui nous attendent) celui-là est accouru. Quand il nous a vus installer nos appareils, il nous a dit: "Ecoutez..." tout à l'heure, vous aurez deux cents personnes autour de vous. Je serais obligé de m'en mêler... Alors, j'aime mieux m'en aller..."

* * *

Et il a disparu discrètement. Le fait est que les deux cents badauds sont là, maintenant, se pressent autour de nous, suivant le scène avec émotion. L'un d'eux, un monsieur à figure énergique d'hommes à qui on n'en compte pas, veut se rendre compte de la manière dont nous précédons, s'avance délibérément, se place devant l'objetif et regarde au travers. Pan! Raté! Tout est à recommencer. Il nous faut attendre l'arrivée du prochain train. Et, pour disperser les curieux qui continuent à nous environner, nous nous engouffrons, pour quelques minutes, dans le souterrain du Métro.

Enfin, la deuxième épreuve réussit. Avant de quitter la gare, pour nous occuper de l'apache et du vieux beau, nous allons tout de suite montrer le retour de la petite Bretonne désabusée. Elle a rencontré un agent, —un des nôtres—qui est justement un pays. Le brave homme l'a mise sur son chemin, l'a abritée de sa pélerine, et ne la quitte qu'à l'embarcadère. La pauvre enfant ne sait comment le remercier. Alors, gentiment, elle lui saute au cou et l'embrasse.

—Sapristi! fait une voix... je voudrais bien être à la place du collègue!

C'est le vrai sergent de ville, celui qui s'est éclipsé si prudemment tout à l'heure, et qui est revenu, à pas de loup, pour apprendre la fin de l'histoire. Comme nous plions bagage, il demande à Capellani s'il a un permis de cinématographier. Car il faut un permis de la préfecture de police pour faire du cinématographe dans Paris. Mais comme le permis n'est pas permanent, comme il faut en demander un chaque fois que l'on doit "tourner" dans la capitale, personne n'en demande jamais. Et, sur la réponse négative de Capellani, le brave sergot réplique:

—Je me doutais bien que n'en aviez pas... On n'en a jamais... Voilà pourquoi j'ai attendu, pour le demander, que vous ayez terminé... Si je vous l'avais demandé avant que vous commenciez, j'aurais été obligé de vous empêcher. Et ça m'aurait embêté, car, moi aussi, je fais de la photographie... C'est égal, j'aurais tout de même bien voulu être à la place du collègue!...

Cet agent est assurément un ami des arts.

Que vous dirai-je de l'apache qui dépouille la petite Bretonne de son argent, et du vieux beau qui veut la dépouiller de sa vertu? Ces deux scènes se passèrent, la première sur la scène de notre théâtre, la seconde aux Champs-Elysées, en face du Grand Palais, où nous conduisirent des taxi-autos dont l'un avait un chauffeur nègre, qui voulait absolument figurer dans le tableau. Nous l'en dissuadâmes, et sûmes terminer sans incidents notables, sauf le cortège indispensable des badauds et des curieux.

Ils ne nous lâchèrent pas une seule minute, et nous suivirent jusqu'au restaurant où nous allâmes nous restaurer, —car l'heure du départ était arrivée.— Mais grand fut leur étonnement quand ils virent nos opérateurs abandonner leur appareils et s'installer avec nous. Ils croyaient que le déjeuner, c'était encore du cinéma!

ADRIEN VELY.

Consulat de France

Les personnes dont les noms suivent sont priées de donner leur adresse au Consulat de France à Montréal, 71 Avenue Viger.

MM. Auguste Bastien, Paul, Armand, Louis, Alexandre Bion, Marius Boulanger, Jean Canteloup, Joseph Cascailh, Pierre Crohare, Eugène, Louis Doré, Octave, Armand Duponcet, Jean, François Favre, Jacques Folcher, Charles Foulard, Camille Frère, Emile Houcron, Oscar Jeyssens, Camille Le Coursonnais, Eugène Perrin, Louis Plantier, Louis, Antoine Rock, Louis Vincen, Henri, Abel Vosgien; Mesdames B. Cornette, Veuve Morer, Guillaume Seven et Melle Blanche Ida Poidevin.

LE POIDS DU ROI EN OR

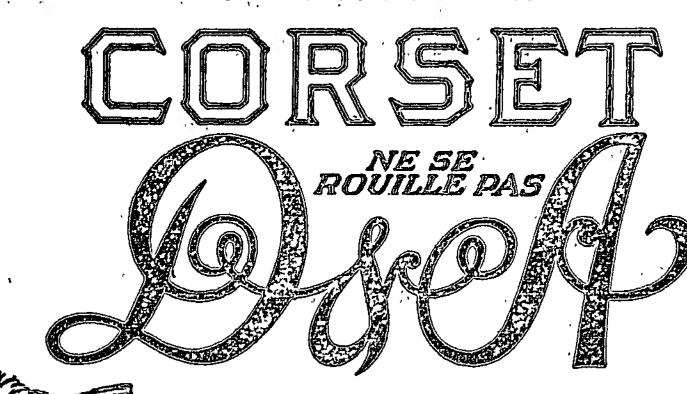
On fera revivre une antique coutume à Calcutta, lors de la visite du roi George.

Londres, 4.—Lors de la visite que le roi George V fera dans son empire des Indes, en novembre prochain, visite dont la magnificence n'aura jamais eu d'égale depuis les "triomphes" des empereurs romains, la communauté hindoue de Calcutta a décidé, avec l'approbation royale et impériale, de faire revivre une antique costume du pays, nommée "Talabbaram." L'Empereur-Roi se placera sur un des plateaux d'une grande balance, tandis que dans l'autre l'on entassera des pièces d'or jusqu'à concurrence du poids de George V. Cet or sera ensuite distribué aux pauvres.

Il est regrettable, pour les pauvres de Calcutta, que la coutume n'ait pu être renouvelée pour le feu roi Edouard VII, dont le poids était considérablement supérieur à celui de son fils.







CHRONIQUE LOCALE

Après un voyage de quatre semaines dans l'Est canadien et dans les principaux centres des Etats-Unis, l'Hon. P. Ed. Lessard est revenu parmi nous lundi dernier.

Notre concitoyen ramenait avec lui son père, M. J. P. Lessard, autrefois de Cranbourne, comte de Dorchester.

Malgré son âge, 73 ans, M. J. P. Lessard a fait le long voyage sans éprouver aucune fatigue et à son arrivée ici il a été absolument conquis par l'aspect du pays, où il compte s'établir désormais.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à M. J. P. Lessard.

Les colons canadiens-français continuent à arriver de plus en plus nombreux à Edmonton; près d'une vingtaine sont arrivés en même temps que MM. Lessard.

MM. Bourassa frères viennent de se rendre acquéreurs de l'hôtel Brunswick, Deuxième rue. Les nouveaux propriétaires se proposent de faire d'importantes améliorations à cet hôtel de façon à le rendre l'un des plus confortables de la ville.

M. A. Archambeault, autrefois de l'hôtel Windsor et International, remplira les fonctions de comptable à l'hôtel Brunswick.

MM. Bourassa sont des hôteliers de longues expérience et nous n'avons nul doute qu'ils feront un succès de leur entreprise.

MM. Ernest Cloutier et Wilfrid Cloutier, de St-Paul des Métis, sont de passage en ville pour quelques jours.

M. et Mme Jarvis, de la Rivière du Loup, Qué., sont également de passage à Edmonton.

M. J. N. Pomerleau, de l'hôtel Richelieu, est parti pour Melville, où il fera un séjour de quelques semaines.

M. L. E. Moreau, anien maître de poste à Beaumont, Alta., est parti lundi dernier, en compagnie de sa famille, pour un voyage de deux mois en province de Québec et aux Etats-Unis.

M. Boudreau et ses deux fils, de Holyoke, Mass., sont arrivés à Edmonton dans le but de s'établir parmi nous. MM. Boudreau se déclarent entièrement satisfaits du pays.

M. J. Boisvert, fils de M. Jean Boisvert, de Diligence, Alta., vient d'être victime d'un assez grave accident. En voulant placer une carabine chargée dans le fond de sa voiture, il accrocha par mégarde la détente, le coup partit et il reçut toute la décharge dans une jambe. Le blessé a été transporté à l'hôpital; on craint d'être obligé de pratiquer l'amputation du membre atteint.

Une somme de $1,000 a été votée au début de la semaine par le Conseil municipal d'Edmonton pour l'envoi aux Fêtes du Couronnement du roi de quatre enfants d'Edmonton, appartenant au bataillon scolaire.

On annonce la venue à Edmonton, pour le début du mois prochain, d'Albert Chevalier, l'une des étoiles de la scène anglaise. Albert Chevalier interprétera quelques-uns de ses rôles à succès au théâtre Empire, les 8, 9 et 10 du mois de juin.

On annonce du Michigan, qu'un contingent de deux cents colons vient de partir à destination de l'Alberta, sous la conduite de M. D. H. Morin, agent de colonisation de la province pour l'état du Michigan.

Il est désormais certain que dans un avenir rapproché, Edmonton et Strathcona ne feront qu'une seule et même ville.

La population du "Greater Edmonton" sera de plus de 40,000 personnes.

De nombreux citoyens semblent partisans de célébrer la réunion des deux villes, le mois prochain, à l'occasion des fêtes du Couronnement du roi.

UN MARIAGE.

Mardi dernier était célébré, à Edmonton, le mariage de M. Dawson, de Winnipeg, avec Melle Stella Day, de Québec. La cérémonie fut des plus élégantes. Un déjeuner exquis réunit ensuite à la charmante demeure de Mme Read, soeur de la jeune épouse, quelques amis intimes. Parmi les invités étaient: L'hon. P. E. Lessard et Mme Lessard; M. et Mme L.E. Fontaine; Mme et Melles Davies. De nombreux et riches cadeaux furent présentés aux nouveaux époux.

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Dawson.

M. Thomas Nadeau, de St-Joseph de Beauce, est arrivé depuis peu à Edmonton avec l'intention de s'établir dans l'Ouest.

M. J. A. McNeil, 243 Jasper-E., rappelle aux fumeurs qu'il a en tout temps. à son magasin, un assortiment complet de tabacs canadiens et de cigares des meilleures marques. Réparation de pipes. N'oubliez pas l'adresse lorsque vous venez en ville: 243 Jasper-E.

Nous apprenons avec de profonds regrets la mort de M. Humbert, survenue mardi, à Innisfail, Alta.

M. Humbert était arrivé de France depuis quelques années et il possédait d'importantes propriétés en Alberta.

Sa mort soulèvera d'unanimes regrets dans le large cercle d'amis qu'il s'était créé en Alberta.

Nous offrons nos vives condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

A VENDRE à de bonnes conditions, une terre de 160 acres, sur la section 18, Tp. 52, Rg. 26, à trois milles au sud de Spruce Grove Center. S'adresser au *Courrier de l'Ouest.*



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., lundi; 29 mai 1911, des soumissions pour la construction d'un arsenal, à Strathcona, Alberta, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour arsenal, à Strathcona, Alberta."

Ou peut consulter les plans, devis. et formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. J. E. Cyr, surintendant des Bâtisses Publiques pour Manitoba, bureau de poste, Winnipeg : et de M. W. T. Mollard, commis des travaux, Regina, Sask., en s'adressant à M. W. G. Congdon. commis des travaux, du nouveau bureau de poste de Strathcona, Alberta, ainsi qu'au ministère des Travaux publics à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par un banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepeneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

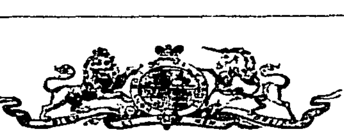
Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS.
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 1er mai 1911.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci dessus. lorsqu'il n'aura pas expressement autorisé cette publication



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur droit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans la voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district peut en acheter un dans certains districts, aux conditions suivantes

Prix $3.00 l'acre. Devoirs :— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans ; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

Charbon.— Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre ; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable d'une mine.

W. W. CORY
Député ministre de l'Intérienr.

N.B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ON DEMANDE DE SUITE deux jeunes filles de 17 à 25 ans, ou un jeune ménage sans enfants pour la maison de pension "The Old Chef", située en face du Packing Plant, North Edmonton. Il n'est pas nécessaire de connaitre l'anglais ni de posséder d'expérience.

HUIT ETALONS PERCHERONS IMPORTES A VENDRE OU "AT STUD."

Ces reproducteurs ont été choisis personnellement en France, dans la région du Perche, par le propriétaire, M. Edwin Christie, et ils peuvent être classés au nombre des plus beaux spécimens de cette race justement réputée. Les amateurs et éleveurs de chevaux pourront voir ces superbes étalons au "Gallagher Packing Plant" à Edmonton.

S'adresser à
M. EDWIN CHRISTIE,
4 rue Elizabeth.
EDMONTON. Téléphone 2065.

UNE FEMME pouvant faire ménage et lavage dans maison privée serait employée 6 jours par semaine pendant toute l'année. S'adresser aux bureaux du *Courrier de l'Ouest.*

St. Hippolyte, Sask.

MAGNIFIQUE REGION A BLE AU NORD DE BATTLEFORD.

Compatriotes de la province de Québec, avez-vous l'intention de venir vous établir dans l'Ouest, afin de fortifier l'élément canadien-français qui compte déjà pour beaucoup pour l'avenir et le développement de notre belle province?

Si oui, venez immédiatement, avant que ces belles terres à blé soient prises par d'autres. Ne manquez pas de venir visiter St-Hippolyte, centre d'une région à blé par excellence, située sur les bords de la Saskatchewan, à 40 milles de Battleford.

Vous pouvez acheter des terres de toutes sortes, cultivées ou non, à des conditions très avantageuses.

Le chemin le plus court pour venir à St-Hippolyte est de s'arrêter à Payton sur la ligne transcontinentale du C.N.R.

Tous les renseignements désirables seront donnés gratuitement par

MM. LEGAULT et LEGRIS,
St-Hippolyte, Sask.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le journal le mieux renseigné des Prairies.